

JANVIER 2020  
n°290

### SOMMAIRE

Page 1 :

**Fiscalité : la loi de finances 2020**

Pages 2 à 3 :

**Bilan 2019 et perspectives 2020 des marchés boursiers**

Page 4 :

**Panorama des marchés financiers et chiffres clés**

MEILLEURS  
VOEUX  
deux mille  
*vingt*

NOUS VOUS REMERCIONS DE  
VOTRE CONFIANCE ET VOUS  
PRESENTONS NOS MEILLEURS  
VŒUX POUR CETTE  
NOUVELLE ANNEE.

## FISCALITE : LA LOI DE FINANCES 2020

### Les mesures applicables à effet du 10 octobre 2019 :

- Alignement de la fiscalité des retraits effectués sur les contrats d'assurance vie souscrits avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983 sur la fiscalité actuelle de l'assurance vie pour les primes versées à compter du 10 octobre 2019.

### Les mesures applicables à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- Revalorisation de 1 % des tranches du barème de l'impôt sur le revenu.
- Modification du barème progressif de l'impôt sur le revenu comme suit : le taux de la deuxième tranche du barème passe de 14 % à 11 % et abaissement du seuil d'entrée de la tranche à 41 %.
- Dépôt automatique de la déclaration de revenus pour les contribuables dont les revenus sont intégralement déclarés par des tiers et ne nécessitent pas de complément. Cette mesure concerne les revenus 2020 et verra donc ses effets en mai/juin 2021.
- Obligation de dépôt des déclarations de succession et de dons de sommes d'argent par voie électronique.
- Suppression de certaines formalités et droits d'enregistrement obligatoire (legs, dépôt de testament notarié, acceptation de succession...).
- Suppression de la faculté d'étalement des revenus exceptionnels, seul le système du quotient persiste.
- Suppression de l'inscription au RCS pour bénéficier du régime de loueur en meublé professionnel.
- Reconduction jusqu'au 31 décembre 2022 du dispositif de déduction immobilière Cosse ancien.
- Prorogation de la réduction d'impôt Malraux jusqu'au 31 décembre 2022 pour les opérations d'utilité publique situées dans les quartiers anciens dégradés.
- Instauration d'une réduction d'impôt au profit des sociétés foncières solidaires.
- Ouverture du droit à la réduction d'impôt de 75 % des dons en faveur des organismes de lutte contre les violences domestiques.
- Prorogation jusqu'au 31 décembre 2022 du dispositif d'exonération des plus-values immobilières en faveur des logements sociaux.

- Maintien du prêt à taux zéro jusqu'au 31 décembre 2021 pour les logements neufs situés en zone B2 et C.
- Transformation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) en aide ciblée au profit des ménages les plus modestes. Pour les ménages intermédiaires, le CITE est prorogé d'une année supplémentaire à l'exclusion de certaines dépenses telles que les chaudières à gaz à très haute performance. Pour les ménages les plus aisés, le CITE est réduit aux bornes de charge pour les véhicules électriques et pour les dépenses d'isolation thermique des parois opaques.
- Abaissement du taux de réduction des investissements dans les FIP Corse et Outre-Mer à 30 % contre 38 % auparavant.
- Autorisation des services fiscaux à collecter et à exploiter les données rendues publiques sur les réseaux sociaux et les plates-formes en ligne afin de débusquer plus facilement les fraudeurs.

*Les mesures applicables à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :*

- Limitation du dispositif Pinel aux logements situés dans les immeubles collectifs.
- Allègement de la taxe d'habitation sur la résidence principale pour les ménages les plus aisés à hauteur de 30 % en 2021 et 65 % en 2022 avant une suppression définitive en 2023.
- Réduction du droit de partage en cas de divorce, rupture de PACS et séparation de corps de 2,50 % à 1,80 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et à 1,10 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## BILAN 2019 ET PERSPECTIVES 2020 DES MARCHÉS BOURSIERS

Fin 2018, personne n'aurait imaginé que l'année 2019 serait l'un des meilleurs millésimes boursiers des 10 dernières années. Cette hausse est la résultante de la non-survenance d'événements attendus tels que la récession et la poursuite du mouvement de hausse des taux aux USA. Il faut garder en mémoire qu'à l'aube de 2019, la question n'était pas de savoir si les USA seraient en récession mais à quelle date cet événement se produirait. En matière de politique monétaire, les économistes tablaient sur trois hausses de taux en vue d'enfoncer le seuil des 3 %. Dans la pratique, les risques de récession aux USA se sont estompés et la FED a finalement baissé ses taux directeurs à trois reprises pour les fixer à 1,75 % ! **Cette volte-face monétaire a permis d'insuffler un élan d'optimisme sur les marchés.** En octobre 2019, la BCE a emboîté le pas de la FED en abaissant son taux directeur, resté inchangé depuis 2016, de 0,10 point pour le porter à - 0,50 %. L'environnement de taux négatifs au sein de l'Europe s'en est, de fait, trouvé renforcé. En décembre, la victoire du parti conservateur anglais a levé toute incertitude sur l'issue du Brexit. Par ailleurs, les craintes d'un durcissement du conflit commercial entre les USA et la Chine se sont temporairement estompées en raison de la signature d'un accord de dernière minute entre les deux premières puissances mondiales. **Ces levées d'incertitude se sont révélées être un booster pour les places boursières, leur permettant ainsi de pulvériser de nouveaux records.**

Dans les faits, l'indice mondial en euros a augmenté de 26 %. Les progressions les plus fortes sont à mettre à l'actif de Bahreïn (+ 55 %), de la Russie et du Kenya (+ 43 %), de la Grèce et de l'Égypte (+ 42 %), de l'Irlande, du Panama et de la Nouvelle-Zélande (+ 37 %), de Taiwan, du Koweït et de la Roumanie (+ 34 %), de la Suisse et des Pays-Bas (+ 31 %). Le bonnet d'âne revient au Zimbabwe (- 93 %) suivi par le Botswana (- 60 %), le Liban (- 49 %), l'Argentine (-21 %) et le Nigeria (- 20 %). Parmi les grandes places boursières, la palme est à mettre à l'actif des États-Unis avec une progression du S&P 500 de + 29 % en dollars et + 31% en euros suivis par l'Europe (+25% pour l'Eurostoxx 50), la Chine (+ 23 % en Yuans et en euros) et le Japon (+ 18% en Yens et + 21 % en euros). En France, le CAC 40 a enregistré une hausse de 26 %.

Pour 2020, le catalyseur boursier ne viendra sûrement pas de la vigueur de la croissance économique. En effet, selon l'OCDE, **l'économie mondiale devrait rester atone, avec une croissance inférieure à 3 %** en raison de la menace d'une résurgence des tensions commerciales qui pénaliseraient les échanges et les investissements, des incertitudes planant sur les termes de la future relation commerciale entre l'Europe et le Royaume-Uni et de la moindre croissance en Asie. Le FMI se montre un peu plus optimiste avec une croissance mondiale proche de 3,50 %.

**Les moteurs de soutien des marchés boursiers sur 2020 sont attendus du côté des politiques monétaires et budgétaires.** A l'instar de 2019, les politiques monétaires devraient rester très accommodantes avec le maintien des plans de rachat de la FED et de la BCE, fixés respectivement à 60 milliards de dollars et à 20 milliards d'euros par mois. Des politiques fiscales incitatives et budgétaires expansionnistes devraient s'accroître et soutenir la croissance économique, ce qui favorisera la vigueur des marchés. Si le mouvement a déjà commencé en Asie, l'Europe n'en est qu'aux balbutiements. Ainsi, dès le premier trimestre 2019, la Chine a opéré une baisse de 260 milliards d'euros d'impôts et de charges sociales en faveur des entreprises. Les dernières statistiques laissent toutefois présager un faible impact de ces mesures sur la croissance. Un nouveau plan visant à soutenir le marché du travail est en cours d'élaboration. Le Japon a annoncé le 5 décembre un plan de relance massif de 110 milliards d'euros qui se révèle être le plus ambitieux depuis la crise financière de 2008. L'Europe devrait emboîter le pas et faire fi de la contrainte budgétaire des 3 %. En effet, nombreux sont les appels à un plan de relance en Allemagne, pays qui souffre d'une activité économique au ralenti et dispose de moyens importants au regard de ses excédents budgétaires. **Un tel scénario de relance budgétaire couplé au maintien des politiques monétaires bienveillantes serait un atout indéniable pour revigorer la croissance économique, stimuler la croissance des bénéfices des entreprises et permettre aux marchés boursiers de viser de nouveaux records.** Le scénario idéal serait une légère augmentation des taux

d'intérêts européens, liée à une reprise inflationniste générée par les politiques de relance budgétaire. Cette faible contraction des taux permettrait assurément de casser la spirale des taux négatifs, mécanisme qui plombe la rentabilité du secteur financier et gonfle artificiellement la valeur des actifs.

En dépit des facteurs de soutien, **les aléas demeurent nombreux sur 2020. Le risque majeur concerne l'élection présidentielle aux Etats-Unis.** Le vainqueur des primaires démocrates aura une influence directe sur le comportement de Wall Street. Si le candidat désigné se situe à l'aile gauche du parti démocrate, tel que Elizabeth Warren ou Bernie Sanders, il faudrait s'attendre à des secousses au gré des publications des instituts de sondages. En revanche, si le candidat se situe à l'aile droite du parti démocrate, tel que Michael Bloomberg ou Joe Biden, la situation devrait être nettement plus calme sur le plan boursier. Rappelons que le programme d'Elizabeth Warren prône le contrôle des banques, un système de santé universel, l'université publique gratuite, une nette revalorisation du salaire minimum et la défense du climat. De quoi bouleverser l'économie américaine en entraînant dans son sillage une chute des valorisations des banques, des acteurs de l'énergie, de la technologie et des géants de la santé ! Un repli des marchés boursiers américains aurait inévitablement un impact négatif sur la croissance économique. En effet, l'économie américaine est fortement dépendante de la vigueur de la consommation des ménages, elle-même auto-alimentée par les gains générés sur les marchés boursiers et par le recours à l'emprunt bon marché. Il est donc dans l'intérêt du président sortant de ne pas casser cette dynamique avant les élections de novembre 2020. Donald Trump, soucieux de redorer son blason auprès de ses électeurs, pourrait néanmoins relancer la guerre commerciale en instituant de nouvelles taxes sur les produits chinois et européens. Et toute réapparition d'un conflit commercial pèserait inévitablement sur la croissance mondiale et donc sur les cours de bourse. **Le maintien des accords commerciaux sino-américains est donc un élément déterminant pour la bonne tenue des marchés boursiers.** Si la hache de guerre devait à nouveau être déterée, un net ralentissement des échanges mondiaux se ferait sentir provoquant une correction des actifs boursiers.

**En Asie, l'incertitude demeure également avec les élections présidentielles et législatives de Taiwan** qui pourraient être gagnées par le clan des indépendantistes. Un tel scénario pourrait contraindre le président Chinois Xi Jinping à réagir, ce qui déséquilibrerait l'ensemble de la zone asiatique et engendrerait de vives répercussions sur la croissance mondiale.

**Croissance modeste, inflation contenue, soutien monétaire des banques centrales et relance budgétaire devraient être les faits marquants de 2020. Si tel est le cas, les variations sur les marchés boursiers seront modérées.**

Dans leur majorité, les gérants invitent à **surpondérer l'Europe** en raison du retard de valorisation des actions européennes vis-à-vis de leurs homologues américaines. En effet, depuis mars 2009, le point bas boursier de la dernière crise financière, les actions américaines ont progressé de 360 % contre 160 % pour les actions européennes. La probable mise en place de plans de relance budgétaire au sein de l'Europe est également saluée par les stratèges. D'autre part, l'absence d'élections majeures en Europe laisse présager un moindre risque qu'Outre-Atlantique. Au sein du marché des actions, il faut signaler une scission entre le clan des vedettes très bien valorisées (telles que les valeurs du luxe) et celui du reste de la cote qui est sous valorisé. Pour preuve, l'indice mondial des valeurs de croissance cote 28 fois les bénéfices contre moins de 15 fois pour l'indice des valeurs décotées dénommées « Value ». Aux dires des spécialistes, le moment d'un rééquilibrage est venu. Autrement dit, **les titres « value » devraient enfin prendre leur revanche sur les valeurs de croissance.**

**Le Japon** recueille également plus de partisans que d'opposants. L'organisation des JO en 2020 est un indéniable catalyseur pour le tourisme et la consommation. La croissance économique sera également soutenue par le nouveau plan de relance. La bonne santé financière des entreprises qui, pour la plupart sont des leaders mondiaux œuvrant dans des secteurs de croissance, sont d'irréfragables atouts. Enfin, le niveau relatif de valorisation des actions japonaises est également un facteur attrayant pour les valeurs japonaises.

**Les recommandations sur les actions des pays émergents sont mitigées.** La moindre croissance économique de ces pays rend cette zone moins attractive en dépit de multiples de valorisation attrayants (inférieur à 13). Depuis plusieurs années, la Chine, qui est en pleine mutation avec une réorientation progressive de son économie de fabrication de marchandises destinées à l'exportation vers la consommation et les services, ne joue plus son rôle de locomotive. Cette phase de transition pèse inévitablement sur la croissance économique qui a également souffert des effets de la guerre commerciale avec les Etats-Unis. Un consensus semble se dégager au profit de l'Inde et de l'Indonésie, qui devraient tirer leur épingle du jeu en 2020 en raison des politiques de relance des investissements et de la poursuite des réformes.

**Les obligations souveraines ne recueillent pas les suffrages en raison de leur rendement négatif.** Il en est de même pour les obligations à haut rendement où le risque n'est pas assez rémunéré au regard d'une possible appréciation des taux de défaut des entreprises les plus fragiles et endettées. En revanche, **les obligations émergentes en devises fortes sont préconisées** par les experts puisqu'elles offrent une prime de rendement attractive par rapport au bon du trésor américain et ce pour un risque de défaut très faible.

En conclusion, 2020 sera marquée par les élections présidentielles américaines qui pourraient amener de l'instabilité. Une chute générale des valorisations boursières serait à prévoir en cas de succès d'un candidat démocrate positionné à gauche de l'échiquier politique. Une réélection de Trump pourrait également conduire à plus de radicalisme dans ses thèses protectionnistes et faire vaciller les marchés boursiers. A priori, les taux d'intérêts devraient rester très bas sur 2020 ce qui est un puissant soutien anti-récession. Les vrais problèmes surviendront lorsque les taux seront en phase haussière mais, à en croire les économistes, ce n'est pas pour 2020.

## PANORAMA DES MARCHÉS FINANCIERS

Données arrêtées au 31 décembre 2019

<b>Marchés des Actions</b>	Niveau des indices	Variation en pourcentage sur			
		1 mois	l'année	3 ans	5 ans
PARIS (CAC 40)	5 978,06	1,23%	26,37%	22,95%	39,91%
PARIS (CAC 40 GR)	16 242,10	1,33%	30,45%	35,29%	64,90%
PARIS (CAC Mid&Small)	13 494,47	2,10%	19,03%	13,90%	44,27%
PARIS (CAC All-Tradable)	4 607,88	1,29%	25,07%	22,25%	40,11%
EUROPE (Euro Stoxx 50)	3 745,15	1,12%	24,78%	13,82%	19,02%
NEW YORK (Dow Jones)	28 538,44	1,74%	22,34%	44,41%	60,12%
NEW YORK (Nasdaq Composite)	8 972,60	3,54%	35,23%	66,68%	89,45%
FRANCFORT (Dax Xetra)	13 249,01	0,10%	25,51%	15,40%	35,12%
LONDRES (FTSE 100)	7 542,44	2,67%	12,10%	5,59%	14,87%
TOKYO (Nikkei 225)	23 656,62	1,56%	18,20%	23,76%	35,56%
MONDE (Msci World) en Euros	216,36	1,56%	26,33%	25,91%	46,08%

<b>Taux d'intérêt</b>	jour le jour	Variation en pourcentage sur			
		2 ans	5 ans	10 ans	20 ans
FRANCE	-0,57%	-0,62%	-0,43%	0,01%	0,55%
ETATS-UNIS	1,53%	1,63%	1,70%	1,88%	2,22%
ROYAUME-UNI	0,67%	0,73%	0,74%	0,77%	1,30%
JAPON	-0,12%	-0,14%	-0,13%	-0,03%	0,27%

<b>Or et Devises</b>	Cours	Variation en pourcentage sur			
		1 mois	l'année	3 ans	5 ans
LINGOT	43 770 €	2,58%	21,62%	23,82%	38,51%
NAPOLEON	258,90 €	1,57%	16,78%	22,47%	38,60%
EURO / DOLLAR	\$ 1,1201	1,71%	-2,26%	6,36%	-7,56%
EURO / LIVRE STERLING	£ 0,8541	0,14%	-4,97%	-0,04%	10,22%
EURO / 100 YENS	¥ 122,00	1,16%	-2,89%	-0,81%	-15,40%
EURO / FRANC SUISSE	CHF 1,0855	-1,26%	-3,62%	1,25%	-9,74%

## CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Données arrêtées au 31 décembre 2019

PRODUIT INTERIEUR BRUT	2 404,31 milliards d'euros au 3eme trimestre 2019
DEFICIT PUBLIC 2018	59,6 milliards d'euros soit 2,5 % du PIB
DETTE PUBLIQUE 2018	2 415,1 milliards d'euros soit 100,4 % du PIB
TAUX DE CROISSANCE TRIMESTRIEL DU PIB	+ 0,30 % au 3eme trimestre 2019
PRODUCTION INDUSTRIELLE	+ 0,40 % en octobre 2019
DEPENSE DE CONSOMMATION DES MENAGES	+ 0,10 % en novembre 2019
PLAFOND DE LA SECURITE SOCIALE	3 428 euros par mois à compter du 01/01/2020
SMIC (BRUT)	10,15 € au 01/01/2020 soit 1 539,42 € mensuels
INDICE DES PRIX	+ 1,00 % sur un an
INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX (ILC)	+ 2,33 % sur un an
INDICE DE REFERENCE DES LOYERS (IRL)	+ 1,20 % sur un an
TAUX DE CHOMAGE	8,60 % de la population active

2, avenue de Flandre - CS 15015 - 59705 MARCQ-EN-BAROEUL Cedex

Tél. : 03.20.72.07.71 - Fax : 03.20.65.29.04 - magellanconseil@magellanconseil.fr - www.magellanconseil.fr

S.A.R.L. au capital de 40 000 € - R.C.S. Lille Métropole B 392 608 311 - Code APE N° 6619B - TVA intracommunautaire N° FR20392608311 - Membre de l'ANACOFI CIF association agréée par l'AMF  
 Référencée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le N° 07 005 844 en tant que Conseiller en Investissement Financier, Courtier d'assurance, Courtier en opérations de banque et en services de paiement.  
 Intermédiaire Immobilier (carte professionnelle délivrée par la CCI de Lille N° CPI 5906 2016 000 011 371) - Garantie financière « non détention de fonds pour compte de tiers » et  
 responsabilité civile professionnelle police N° 114.239.900 (Adhérent numéro : 226152) - MMA IARD 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9